



Compte Rendu du CA de l'UL du 10/07/2018 par le SNPTES

Le CA débute à 9h10

Procurations : 4

1. Informations du Président

Le Président accueille A. POSZWA, représentante du Collège B, en remplacement de F. PAULUS.

Le Président signale la signature du Contrat de site avec le MESRI.

Le Président précise que B. SPORTIS est le nouveau PDG de l'INRIA, on attend celui de l'INSERM. E. DREIER, Président du site INRA devrait être renommé d'ici fin 2018. M. BIDOIT, Directeur Scientifique référent au CNRS pour la Lorraine, abandonne ses fonctions d'ici fin octobre. S. PETITJEAN, représentant INRIA au CCOLS, quitte également ses fonctions.

Le Président et Mme V. de MARGERIE insistent sur le grand succès du World Materials Forum à Nancy.

Le Président revient sur la visite du Premier Ministre à l'IRT à Metz.

Le Président annonce que l'UL n'est pas retenue sur le PIA « nouveau cursus à l'Université ». Pas encore d'explications, mais on retentera notre chance.

Le Président évoque les droits d'inscriptions. L'Etat a aligné les droits des Ecoles du MESRI sur ceux des Ecoles équivalentes des Ministères Techniques. En bref, cela fait une augmentation conséquente à l'Ecole des Mines qui est alignée sur les autres Ecoles des Mines françaises, dépendant du Ministère de l'Industrie. Le MESRI montre qu'il peut y avoir des traitements différenciés selon les composantes lors d'un regroupement.

La VP CF fait un point sur Parcoursup. Plus de 83% des candidats ont reçu une réponse positive, la moitié de ceux-ci ont accepté un vœu sans attente, et ¼ ont encore des vœux en attente. Parmi les autres étudiants, 11% ont une proposition en attente de libération de places. Le MESRI a annoncé la création de 10 000 places supplémentaires. A l'UL, 9 995 propositions ont été acceptées, dont plus de 80% sans attente. Sauf en STAPS, il n'y a plus de candidats lorrains en attente. En DUT, 2 847 propositions acceptées, 72% sans attente.

Le Président ajoute que sur Paris et Lyon, des crispations dans les académies périphériques ont été observées, car les vœux des étudiants étaient d'aller vers le centre de la ville. Or le système donne une forte préférence sur l'académie. Les étudiants de Créteil, etc. n'ayant pas fait de vœux sur cette université et seulement sur Paris se retrouvent en liste d'attente. De la même façon cette étudiante de Papeete qui a émis des vœux sur Paris et pas sur Papeete. Il faudra clairement des ajustements.

La VP CA détaille les moyens du plan étudiant affectés officiellement à l'UL il y a quelques jours. Sur les capacités d'accueil, +512 k€ de masse salariale, en 2018 dont 280 soclés (i.e. qu'on retrouvera l'an prochain), ceci permet de créer 9 postes, 1 titulaire et 8 contractuels en attente de postes de titulaires ; +209 k€ sur l'accompagnement, dont 164 soclés. Des dispositifs au niveau national vont se développer (directeur des études, etc.) ; parcours adaptés : 310 k€, on peut espérer 930 k€ en année pleine (dont personnels administratifs) ; investissement : 200 k€ + 50 de l'UL sur PACES et STAPS



(cette année essentiellement). Entre 2019 et 2022, les moyens seront prolongés pour rénover les amphithéâtres de 1^{er} cycle.

La VP CF précise les axes de travail : améliorer l'aide à l'orientation des étudiants (information en lycée, discussion avec les enseignants du secondaire, etc.), améliorer leur accueil (étude des dossiers, tests, etc.)

Le Président évoque le projet MISTA : un dossier a été présenté au COMEX de L-INP (association des Directeurs d'Ecoles). Un avis favorable a été donné, mais des questions demeurent. Il faudrait peut-être envisager une formation d'ingénieur plutôt qu'une Ecole ? En tout cas, le projet n'a toujours pas été présenté au Collégium L-INP.

Le représentant de Metz Métropole signale qu'il y a urgence à réfléchir globalement à la formation des ingénieurs sur notre territoire. La croissance de nos formations est deux fois moindre que celle au niveau national (en baisse même à Metz), on perd notre avance. On forme 35 000 ingénieurs par an, dans 10 ans on voudrait en former 50 000.

Le Président pense que la réponse peut être soit de nouvelles Ecoles, de nouvelles formations, ou le développement de la fonction ingénieur au niveau Master.

Le Président signale la réunion hier 09/07/2018 des universités, des EPST, des DG de CHRU, etc. pour parler du système de santé dans le Grand Est. Il parle aussi de l'évolution des métiers d'infirmier : mise en place d'un DE valant grade de master, essentiellement pour que les infirmiers acquièrent des méthodes de pratiques avancées.

2. Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 12 juin 2018

Une représentante des personnalités extérieures souhaiterait modérer ses propos retranscrits sur la SEM. Le Président valide.

Vote : 1 abstention, autres pour.

Enjeux stratégiques

3. Présentation du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) pour la période 2018-2022 (information)

Le VP Patrimoine Immobilier explique que le SPSI a été mise en place pour inciter tous les acteurs de l'Etat à se doter d'une stratégie immobilière quinquennale. On part des attendus (bilan du 1^{er} SPSI, diagnostics, état des lieux etc.) et on établit une stratégie (patrimoniale, interventions, etc.). Formellement, le CA UL arrive en bout de chaîne après validation du MESRI, du Préfet de Région, etc. Mais l'UL a souhaité informer les administrateurs en préalable.

Bilan : globalement, les objectifs ont été atteints, les surfaces inutiles ont été rendues (attention, nous recevons actuellement des bâtiments et n'avons pas encore rendu les bâtiments en cours de déménagement, donc en fait nos surfaces augmentent), des campus sont visibles (ARTEM, etc.) les conditions d'études ont été améliorées. L'effort d'organisation a été salué, mais le pic de 905 000 m² est mal perçu, nous avons toujours le 1^{er} parc immobilier français. Ceci étant, le parc est à peu près en bon état, et au-dessus de la moyenne nationale, mais l'investissement est trop faible pour le maintenir.

Dans la stratégie (objectif 2036) : deux grands pôles de regroupement : Aiguillettes Vandoeuvre et campus centre-ville Metz. Il s'agit d'avoir un parc innovant et attractif, pour offrir de bonnes conditions d'études et de travail. Il faut évidemment aussi diminuer la charge financière. Il y a également une stratégie d'intervention pour maintenir les bâtiments et l'état, pour professionnaliser la fonction technique immobilière, améliorer la connaissance du parc, lutter contre l'obsolescence, etc. Le maintien en état de l'ensemble



des bâtiments n'est pas possible, il faudra sans doute réduire des surfaces, ou être extrêmement réactifs sur la qualité énergétique des bâtiments (coût croissant des énergies, taxe carbone, etc.). Par ailleurs, le nombre d'étudiants qui augmente jusqu'en 2022 baissera ensuite, on ne sait pas trop combien d'étudiants/personnels fréquenteront les bâtiments dans 10 ans avec le télétravail, l'enseignement à distance, etc. On vise 860 000 m² à l'horizon 2022, mais comme on accueillera 70 000 étudiants à cette date, on sera au-dessous des normes préconisées par le Ministère (12 m²/étudiant). C'est donc raisonnable.

Le Président ajoute que l'UL est installée sur de nombreux sites, les politiques ayant œuvré pour avoir des composantes d'enseignement au plus près, et on ne peut optimiser comme on veut.

Vie Institutionnelle

4. Élections des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants - complément

Cette élection, pour le moins complexe, a été réalisée.

5. Désignation d'un membre Usager du Conseil d'Administration appelé à siéger au Comité Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)

La VP CA indique qu'un candidat s'est proposé.

Vote : unanimité pour.

6. Règlement Intérieur du CFA de l'Université de Lorraine

La VP CA précise que ce vote a reçu un avis largement favorable au CT comme au CF.

Vote : unanimité pour.

7. Modification du Règlement Intérieur de l'Université de Lorraine : dispositions relatives au bizutage

La VP CA signale que cela fait suite à une demande du MESRI. La modification est mineure, car notre règlement anticipait les choses et contenait déjà beaucoup d'éléments relatifs à ces pratiques.

Vote : unanimité pour.

8. Statuts de l'EA 3767 Équipe de Recherche sur les Processus Innovatifs (ERPI)

La VP CA précise qu'il est demandé à ERPI de retirer les noms de personnes figurant dans l'organigramme présent dans les statuts.

9. Statuts de l'EA 7301 Institut François Gény (IFG)



10. Statuts de l'EA 2338 Théories et Pratiques de l'Interdisciplinarité dans les Études Anglophone – IDEA (sous réserve)

Vote global sur les points 8 à 10 : unanimité pour.

Ressources Humaines

11. Télétravail : phase d'expérimentation

La VP RH indique qu'il s'agit d'une phase d'expérimentation, sachant que tous les personnels BIATSS sont concernés à terme. Les enjeux sont sociaux (meilleure qualité de vie au travail, temps de trajet et/ou pénibilité réduits, etc.), managérial (augmentation de l'autonomie des agents), juridique (mise en place du décret national), financier (moins de frais pour les agents), écologique (réduction de l'impact écologique).

La phase d'expérimentation est prévue de janvier à août 2019. Des candidats ont été sollicités, et 100 à 150 retenus. Une commission temps de travail partage les échanges sur le sujet. Possibilités de télétravailler 1 ou 2 jours par semaine, pas le mercredi, pas de remboursement de frais (chauffage, internet), formations obligatoires pour candidats et leurs responsables hiérarchiques. Une enquête de satisfaction sera mise en place.

Vote : unanimité pour.

12. Rémunération des activités accessoires - années universitaires 2017/2018 et suivantes : rectificatif et compléments (ENSG)

Vote : unanimité pour.

13. Désignation des rapporteurs chargés d'évaluer le dispositif « Prime d'intéressement des personnels BIATSS »

Le Président signale que ces rapporteurs évalueront la campagne précédente. On ne sera probablement pas à l'heure pour passer au CIA cette année, il faudra donc maintenir le système de Prime d'Intéressement.

Se présentent 2 candidats BIATSS, 1 du Collège B et 1 du collège A, exactement la composition requise.

Vote : unanimité pour.

Vie Universitaire

14. Modification des Régimes Spéciaux d'Études (RSE) : aménagements des études en faveur des Étudiants Sportifs de Haut Niveau mise à jour du RSE « Etudiants salariés »

La VP CA annonce que désormais, un seul statut de sportif de haut niveau est maintenu à l'UL.



15. Attribution de subventions aux associations et aux organisations étudiantes au titre du Fonds de Solidarité de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) – 3^{ème} tranche de 2018

Vote groupé sur les points 14 et 15 : unanimité pour.

Formation & Insertion Professionnelle

16. Bilan des Diplômes d'Université (DU) (information)

La VP CA annonce qu'un document mis à disposition des administrateurs liste le nombre de candidats dans ces formations.

Un représentant du Collège B observe que beaucoup de DU sont ouverts en santé, est-ce contextuel ?

Le Président confirme, beaucoup de formations de spécialité dans les métiers de santé. Ils sont tous équilibrés financièrement.

17. UE libres : bilan 2017/2018 et organisation 2018/2019 (information)

18. Heures Complémentaires : enjeux et politique de cadrage (information)

La VP CA explique qu'une heure complémentaire peut être vue selon l'interlocuteur comme une activité pédagogique, comme du temps de travail, une reconnaissance matérielle, une charge financière... Sur ces 4 points, l'établissement maîtrise.

On constate que selon la section CNU, la couverture par les heures statutaires est très différente : de 30% (sciences de gestion, critique) à plus de 100%. L'établissement est dans une démarche de cadrage de l'offre de formation, et lutte contre la dispersion de l'offre de formation, rééquilibre si besoin.

Des dérogations au plafond d'enseignement par les Enseignants chercheurs ont été accordées, de toute façon dans certaines disciplines c'est impossible de faire autrement. Il faut noter également que des décharges d'heures sont attribuées.

Certes, les 225 000 heures complémentaires réalisées par les enseignants, ce sont 1 170 postes. Sauf que le coût entre payer ces heures et recruter des enseignants-chercheurs passe de 9,8 M€ à 100 M€. A contrario, ne plus faire que des heures supplémentaires sans enseignants titulaires, c'est ne plus avoir d'université. En même temps, des collègues sont en sous service, mais ce sous-service a diminué de 44% de 2012 à 2016.

On voit que les pratiques pédagogiques évoluent, on a plus d'heures dans le référentiel, plus d'encadrement de projets, de tutorat, etc. et moins d'heures magistrales.

Conclusion : l'établissement fait ce qu'il faut pour avoir un système cohérent et maîtriser l'activité d'enseignement. Il y a bien sûr des enjeux à relever : accompagner la reprise d'activité de recherche des enseignants-chercheurs, veiller à la qualité des formations, des conditions de travail et d'études, etc.

19. Tarification des certificats et inscriptions particulières



20. Création du Diplôme d'Université en Administration Publique (DUAP) Building Information Model (BIM) Maintenance

21. Création du Diplôme d'Université Administration Publique (DUAP) Building Information Model (BIM) Modélisation 2D 3D

22. Création du Diplôme d'Université d'Orientation (DUO) Building Information Model (BIM) Maquette-Construction et gestion du Patrimoine

Votre représentant demande pourquoi on observe 15 abstentions dans le vote du CF sur les points 20 à 22 ?

La VP CF répond que tout le monde n'a pas été convaincu que Polytech Nancy, qui propose les formations en question, soit la composante possédant le plus de compétences sur le sujet à l'UL. On n'a pas noté de votes contre ceci dit.

Vote groupé sur les points 19 à 22 : unanimité pour.

23. Création du Diplôme d'Université (DU) Préparation aux Formations Scientifiques et Technologiques

Vote : 3 abstentions, autres pour.

24. Demande d'habilitation du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) SOLidarité Numérique et Attractivité Territoriale – Sonate

Point reporté.

International

25. Mise à jour des dispositifs financiers dédiés à la mobilité ERASMUS+ et internationale sortante et entrante des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs à compter de la rentrée 2018 (en raison d'une modification du montant des allocations ERASMUS+ imposée par la Commission Européenne)

Vote : unanimité pour.

Affaires Financières

26. Admission en non-valeur

Vote : unanimité pour.



Affaires Juridiques

27. Autorisation de destruction d'ouvrages (sous réserve)

Point retiré

Fin du CA à 12h45.

Votre élu représentant du SNPTES au CA de l'UL

Bernard DUSSOUBS